

**2013/6147 - Approbation de deux conventions de mise à disposition temporaire de locaux à titre gratuit avec les associations Académie des Sciences belles lettres et Art et l'Académie d'architecture, sis au Palais Saint-Jean, 4 avenue Adolphe Max, Lyon 5e** (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 16/12/2013, p. 2686)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

**Mme GAY Nicole**, rapporteur : Monsieur le Maire, comme d'autres Groupes l'ont fait, permettez-moi quand même de dire aussi à Louis, pour les Groupes GAEC et Communiste, combien nous le remercions nous aussi de tout cet engagement qu'il a eu auprès des hommes et des femmes qui avaient besoin de logement mais aussi la Ville de Lyon et à vos côtés, Monsieur le Maire, combien nous en sommes fiers.

Pour le reste, avis favorable de la Commission.

**M. LE MAIRE** : Merci bien. C'est là qu'on s'aperçoit que l'urbain c'était quand même de l'humain.

Je mets aux voix les conclusions de mes rapports. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)